

Saint-Siège et le Vicaire de Jésus-Christ, la prospérité et le développement extraordinaire, qu'a pris le Siège Episcopal de Montréal.

Cinquante ans à peine depuis son origine, et ce grain de sénevé planté dans le champ du Père de famille, arrosé des pluies du ciel, soutenu par la Providence au milieu des tempêtes et des revers, qui l'ont souvent assailli, est devenu un grand arbre, un arbre magnifique, qui protège sous son ombre un vaste territoire et une nombreuse population de fidèles. Cet arbre même a pu donner des rejetons, qui transplantés et nourris par des mains vigilantes, sont devenus à leur tour de grands arbres ; nous voulons nommer les diocèses de Saint-Hyacinthe et une partie notable des diocèses d'Ottawa et de Sherbrooke et du Vicariat de Pontiac, détachés du diocèse de Montréal, et qui sont maintenant prospères et florissants.

Ici, N. T. C. F., arrêtons-nous un instant pour bénir la divine Providence ; remercions la main toute-puissante du Créateur ; remercions le Pontife suprême, le Vicaire de Jésus-Christ ; entonnons le cantique d'actions de grâces au Seigneur pour les bienfaits qu'il n'a cessé de déverser par torrents sur nous, sur notre pays, sur le diocèse, auquel nous appartenons.

Il y a du prodige dans ce développement extraordinaire, et du siège de Montréal et des autres sièges épiscopaux de cette province, et ce prodige est encore plus frappant, nous croyons pouvoir le dire en toute sincérité et toute justice, pour le siège de Montréal. Chacun n'a qu'à regarder autour de soi, soit dans la ville, soit dans les campagnes de Montréal, pour constater par lui-même ces progrès rapides, ces accroissements frappants sous tous les rapports mais surtout sous le côté religieux, dont nous sommes redevables à la bonté de la divine Providence. "*Misericordias Domini in æternum cantabo,*" nous chanterons éternellement les louanges du Seigneur avec le Psalmiste : "*Visitavit et fecit redemptionem plebis suæ.*" Le Seigneur nous a visités, ou mieux, il est toujours demeuré au milieu de nous, et sa présence a été accompagnée des fruits les plus salutaires : il nous a aimés, il nous a comblés des bienfaits de la rédemption, et sa main nous a visiblement conduits dans cette voie de progrès religieux, qui fait l'admiration du monde entier, et que N. T. S. P. Léon XIII signalait dans son allocution au dernier consistoire.

Mais la Providence vient nous accorder, N. T. C. F., une nouvelle faveur. Déjà la voix publique a porté à votre connaissance cette grâce insigne, que le Vicaire de Jésus-Christ vient de décerner au siège de Montréal ; *le Pontife a érigé en Archevêché le diocèse de Montréal*, et c'est cette nouvelle, que Nous venons aujourd'hui officiellement vous annoncer.

Sainte Vierge, patronne de Ville-Marie, c'est à votre protection, à votre sollicitude pour la ville qui porte votre nom, à votre bonté pour le Diocèse qui vous est si dévoué, que Nous sommes redevables de cette insigne faveur. Nous vous en remercions de tout cœur et de toute âme.